

ROUTOT ÉCHOS

Bulletin municipal de Routot N°28 - Juin 2026

P.2 / 3

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Délégations, commissions, rôles,
On vous dit tout !

P.4 / 5

SERVICES DE SANTÉ

Bientôt une kinésithérapeute
et une psychomotricienne
à Routot

P.6

VIE COMMERCANTE

Le point
sur vos nouveaux services
et commerçants

P.10 / 11

VOS DÉCHETS

Tarification incitative, consignes
de tri, nouvelles mesures,...
la gestion de vos déchets évolue !

Gilles GRÉAUME

Maire de Routot



Chères Routotoises, chers Routotois,

Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales du 15 mars dernier, ainsi que pour l'accueil réservé à la nouvelle équipe municipale depuis notre installation.

Le 21 mars, le conseil municipal s'est réuni pour élire le nouveau maire et ses adjoints. C'est avec beaucoup d'honneur et de responsabilité que j'ai succédé à Marie-Jean Douyere, que je remercie pour son engagement au service de notre commune durant toutes ces années.

Depuis notre prise de fonctions, la nouvelle équipe s'est immédiatement mise au travail afin de poursuivre les projets engagés et accompagner le dynamisme de Routot. Ce bulletin en témoigne à travers les nombreuses initiatives locales concernant la solidarité, la vie associative et sportive, le soutien aux commerces, les animations ou encore les actions en faveur du cadre de vie.

Parmi les projets importants engagés par la commune figure la reconversion des anciens locaux du Crédit Agricole. Rachetés par la municipalité, ils accueilleront prochainement deux professionnelles de santé afin de renforcer l'offre médicale et paramédicale sur notre territoire. À terme, des logements y seront également aménagés afin de contribuer à la vitalité du centre-bourg.

Je souhaite également saluer l'implication des associations, des bénévoles, des commerçants, des agents communaux et de tous ceux qui participent chaque jour à faire vivre notre commune avec énergie et convivialité.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous resterons à votre écoute afin de continuer à faire de Routot une commune accueillante, active et tournée vers l'avenir.

Bien à vous,
Gilles GRÉAUME



Ouverture de la mairie :
Lundi : 10h à 12h / 15h30 à 17h30
Mardi : Fermé / 15h30 à 17h30
Mercredi : 10h à 12h / Fermé
Jeudi : Fermé / 15h30 à 17h30
Vendredi : 10h à 12h / 15h30 à 17h30
www.routot.fr / mairie@routot.fr
Tél : 02 32 57 31 25
Tirage : 850 exemplaires
Rédacteur en chef : Gilles Gréaume
Réalisation/ Impression : NOTA BENE
06 15 14 45 67
www.creanotabene.fr

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le samedi 21 mars 2026, le nouveau conseil municipal de Routot s'est réuni pour la première fois après les élections du 15 mars. Lors de cette séance d'installation, Marie-Jean Douyere, maire sortant, a officiellement transmis ses fonctions à Gilles Greaume, élu maire par le conseil.



Gilles GRÉAUME

Maire de Routot

Président de l'ensemble des commissions
Suppléant SIEGE 27



Florence DE MENECH

1^{ère} adjointe au Maire

Ressources Humaines*
Enseignement, école, cantine, périscolaire* / Médiathèque*
Finances / Marché public à procédure adaptée
C.C.A.S / Coordination Handicap Normandie



Yann LOLLIER

2^{ème} adjoint au Maire

Vie associative, locale et communication*
Urbanisme*
Finances / Marché public à procédure adaptée / Représentant CNAS
Titulaire SERPN / Représentant Eure Normandie Numérique



Corinne DUMONT-OUINE

3^{ème} adjoint au Maire

Finances* / Vie associative, locale et communication
Marché public à procédure adaptée
Suppléante Parc Naturel Régional Boucles de la Seine Normande
Titulaire Conseil d'administration de la MFR de Routot



Frédéric BARON

4^{ème} adjoint au Maire

Marché public à procédure adaptée*
Travaux, voiries, chemins, accessibilité, sécurité* Finances
Titulaire Commission d'appel d'offres
Titulaire SIEGE 27 / Titulaire SECOMILE



Isabelle BRÉHIER

Conseillère municipale

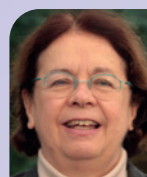
Ressources Humaines
Vie associative, locale et communication
Marché public à procédure adaptée
C.C.A.S



Eric DEZELLUS

Conseiller municipal

Enseignement, école, cantine, périscolaire
Urbanisme
Finances
Marché public à procédure adaptée



Catherine MUTA

Conseillère municipale

Vie associative, locale et communication
Finances
Titulaire Parc Naturel Régional Boucles de la Seine Normande



Marc DALIGAUX

Conseiller municipal

Ressources Humaines
Marché public à procédure adaptée
Titulaire Commission d'appel d'offres
C.C.A.S / Suppléant SECOMILE / Titulaire PRECOVAL



Martine SAUVAGE

Conseillère municipale

Enseignement, école, cantine, périscolaire
Médiathèque
Vie associative, locale et communication / C.C.A.S
Titulaire Conseil d'administration du collège le Roumois



Christophe MÉNAGER

Conseiller municipal

Enseignement, école, cantine, périscolaire
Urbanisme
Finances / Marché public à procédure adaptée
Réfèrent forêt-bois / Suppléant PRECOVAL



Isabelle JOUREL

Conseillère municipale

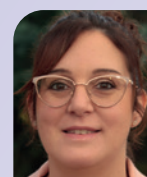
Enseignement, école, cantine, périscolaire
Médiathèque
Vie associative, locale et communication / C.C.A.S
Suppléante Conseil d'administration de la MFR de Routot



Mathieu DELAMARE

Conseiller municipal

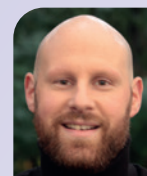
Enseignement, école, cantine, périscolaire
Médiathèque
Finances
Correspondant à la Défense



Mélanie LE LOSTEC

Conseillère municipale

Enseignement, école, cantine, périscolaire
Médiathèque
C.C.A.S
Suppléante Conseil d'administration du collège le Roumois



Léo MÉCHIN

Conseiller municipal

Urbanisme
Finances
Titulaire Commission d'appel d'offres
C.C.A.S



Natalie BEUGIN

Conseillère municipale

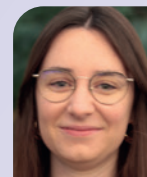
Ressources Humaines / Médiathèque
Finances / Suppléante Commission d'appel d'offres
C.C.A.S
Suppléante SERPN



Florent AUDET

Conseiller municipal

Enseignement, école, cantine, périscolaire
Urbanisme
Suppléant Commission d'appel d'offres
Suppléant Correspondant de crise avec ERDF



Pauline DA COSTA RODRIGUES

Conseillère municipale

Enseignement, école, cantine, périscolaire
Médiathèque
Vie associative, locale et communication



David BERANGER

Conseiller municipal

Marché public à procédure adaptée
Suppléant Commission d'appel d'offres
Titulaire Correspondant de crise avec ERDF

LES PERMANENCES EN MAIRIE

CITÉMÉTRIE - AMÉLIORATION DE L'HABITAT

2^{ème} mardi du mois,
de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous
Contact : 02 45 31 00 55

Dates : 9 juin / 15 juillet / 11 août / 8 septembre
13 octobre / 10 novembre / 8 décembre

Citémétrie accompagne les collectivités et les acteurs publics ou privés dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de leur stratégie en matière d'habitat. L'organisme réalise le diagnostic de logements et de copropriétés afin d'identifier les améliorations nécessaires et de proposer des solutions adaptées.

Citémétrie assiste également les propriétaires et copropriétaires dans leurs projets d'amélioration de l'habitat, en apportant un soutien administratif, technique, financier et social. Que vous souhaitiez gagner en confort, réduire vos factures énergétiques, adapter votre logement pour y vivre plus longtemps ou valoriser votre patrimoine locatif, Citémétrie vous accompagne à chaque étape pour optimiser qualité et financement.

CITÉMÉTRIE

HABITAT | URBANISME | TRANSITION ÉNERGÉTIQUE | INGÉNIERIE SOCIALE

MISSION LOCALE OUEST EURE

Vendredi de 13h45 à 16h45
Contact : 02 32 57 19 84
www.mission-locale-ouest-eure.com



Afin que chaque jeune âgé de 16 à 25 ans puisse trouver un travail ou une formation, la MILOE lui assure un accueil personnalisé, des informations, une orientation et un accompagnement vers et dans l'emploi.

SERVICE SOCIAL CARSAT

1^{er} et 3^{ème} jeudis
de chaque mois
Uniquement
sur rendez-vous
Contact : 02 32 41 41 28



CONSEILLER FISCAL

1^{er} Mercredi
de chaque mois
avec Michel Tihy, bénévole

RANDO SENIORS

La Carsat et la mutualité française proposent des randonnées adaptées aux seniors les jeudis 2, 9, 16 et 26 juillet le matin sur Routot et Rougemontier. Durée 2h - Gratuit Collation comprise



Une 2ème VIE pour les locaux du Crédit Agricole

Les anciens locaux du Crédit Agricole s’apprêtent à écrire une nouvelle page de leur histoire. Rachetés par la commune de Routot, ils accueilleront prochainement deux professionnelles de santé afin de renforcer l’offre médicale et paramédicale sur le territoire. Un projet utile et concret pour les habitants, qui s’accompagnera également, à terme, de la création de logements.

UNE KINÉ ET UNE PSYCHOMOTRICIENNE BIENTÔT AU CŒUR DE ROUTOT

À la suite de la fermeture de l’agence du Crédit Agricole en mai 2025, la commune de Routot a souhaité donner une nouvelle vocation à ce bâtiment situé en plein centre-bourg. La municipalité a ainsi fait le choix de racheter les locaux afin d’y développer une offre de santé de proximité, répondant aux besoins des habitants et participant à l’attractivité de la commune. Des travaux de rafraîchissement sont actuellement en cours au rez-de-chaussée pour permettre l’installation, dès le 1^{er} juillet, de deux nouvelles professionnelles :

- **Wioletta Ciebien**, kinésithérapeute,
- **Éloïse Marotte**, psychomotricienne.

Ces travaux, réalisés par une entreprise du secteur, représentent un investissement de 15 000 € inscrit au budget communal.

Ce projet permettra de renforcer l’accès aux soins sur la commune tout en redonnant vie à un bâtiment emblématique du centre de Routot.

UN BÂTIMENT OPTIMISÉ DANS SA GLOBALITÉ

Dans un second temps, la commune prévoit également l’aménagement de trois appartements dans les étages : deux logements au premier ainsi qu’un troisième sous les combles. Une manière de valoriser pleinement cet ensemble immobilier tout en contribuant au dynamisme du centre-bourg. Les loyers perçus permettront par ailleurs d’amortir progressivement le coût des travaux engagés par la commune.



LES SERVICES DE SANTÉ À ROUTOT

L’offre de santé à Routot s’appuie sur une organisation complète associant médecine générale, soins infirmiers, spécialités dentaires, pharmacie et professions paramédicales, assurant un suivi global des patients sur la commune.

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

CABINET MÉDICAL DE BROTONNE 02 32 56 82 87

- Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-19h / Samedi : 8h30-12h
- 43 avenue du Général de Gaulle - 27350 Routot
- Dr Maud DACHY, médecin généraliste
- Dr Alain DELARUE, médecin généraliste
- Dr Jean-Pierre CROGUENEC, médecin généraliste

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE ROUTOT 02 27 36 68 67

- Du lundi au vendredi : 8h-12h et 15h-19h / Samedi : 8h-12h
- 1 avenue du Général de Gaulle - 27350 Routot
- Dr Laëtitia BENARD, médecin généraliste suivi gynécologique
- Dr Matthieu LEFAURE, médecin généraliste
- Dr Juliette MASSELIN, médecin généraliste

INFIRMIÈRES

CABINET D’INFIRMIÈRES MAISON DE SANTÉ 02 27 36 68 67 - 06 11 85 24 43

- 1 avenue du Général de Gaulle - 27350 Routot
- Laurence HAREL, Soïc LE BAS et Tess ARENAS

CABINET D’INFIRMIÈRES DE BROTONNE 02 32 56 05 15

- Du lundi au samedi sans rendez-vous, de 7h45 à 10h.
- De 16h à 18h sur rendez-vous uniquement
- 31 avenue du Général de Gaulle - 27350 Routot
- Aurélien LENFANT, Justine MONTEIRO, Chloé VIVIEN

DENTISTES

CABINET DENTAIRE DOCHY-LEROUX 02 27 36 13 32

- 3 Rue Beaulieu - 27350 Routot
- Dr Alix Dochy et Dr Maëva Leroux

CABINET DENTAIRE LESCARRET POULIQUEN 02 32 56 80 67

- 53 avenue du Général de Gaulle - 27350 Routot
- Dr Valerie LESCARRET et Dr Laurent POULIQUEN

DIVERS

PSYCHOLOGUE - Peggy VALCKE 06 06 67 73 57

- Le samedi matin et le jeudi après-midi
- 1 avenue du Général de Gaulle - 27350 Routot
- Psychologue pour enfants, adolescents et adultes

DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE - Laurence HAMEL 06 19 67 59 48

- 1 avenue du Général de Gaulle - 27350 Routot

ERGOTHÉRAPEUTE - Mathilde DALIGAUX 06 26 67 12 88

- 1 avenue du général de Gaulle - 27350 Routot

OSTÉOPATHE - Aurélie ALLAIN 06 35 57 78 99

- Consultation sur rendez-vous au cabinet ou à domicile
- 8 avenue du Général de Gaulle - 27350 Routot
- www.doctolib.fr/osteopathe/routot - allain.osteopathe@gmail.com

SOPHROLOGUE - Christine VISCONTI 07 80 05 71 47

- 18 avenue du Général de Gaulle - 27350 Routot
- cvisconti.sophrologie@gmail.com

PHARMACIE

PHARMACIE AUZERAIS-MUTA 02 32 57 31 06

- Lundi 9h15 à 12h15 et de 14h30 à 19h
- Mardi au vendredi : 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h
- Samedi : 9h à 12h15 et de 14h30 à 17h30
- 2 avenue du Général de Gaulle - 27350 Routot
- Vente et location de matériel médical (Lits médicalisés, matériel orthopédique...)

BIEN-ÊTRE

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ D’ACCOMPAGNEMENT À ROUTOT

Installée à Routot, Gaëlle Coaching Normandie propose un accompagnement personnalisé destiné aussi bien aux particuliers qu’aux professionnels. Une activité qui s’appuie sur une solide expérience dans les ressources humaines et le développement personnel.

Coach certifiée, spécialisée dans l’accompagnement humain et professionnel, Gaëlle Coulon intervient auprès des personnes souhaitant retrouver confiance, mieux gérer une transition de vie ou évoluer dans leur parcours personnel ou professionnel. Son approche se veut pragmatique, bienveillante et orientée vers des solutions concrètes.

L’activité propose plusieurs formes de soutiens : coaching individuel, accompagnement professionnel, coaching scolaire et soutien à la prise de décision. Elle s’adresse notamment aux salariés, dirigeants, jeunes en orientation ou encore aux personnes traversant une période de changement.

Ancrée en Normandie, cette nouvelle activité participe au dynamisme local en mettant l’humain au cœur de ses actions. À travers l’écoute, le dialogue et des outils adaptés à chaque situation, Gaëlle Coaching Normandie souhaite accompagner chacun vers un meilleur équilibre personnel et professionnel.

■ En savoir plus : gaellecoachingnormandie.fr



■ **Gaëlle COULON**
Coach professionnelle certifiée RNCP
consultante en ressources humaines
et bilan de compétences

VIE COMMERÇANTE

Commerce créatif

UN SALON DE TATOUAGE À ROUTOT !

À Routot, un nouveau salon de tatouage vient d'ouvrir au 50 avenue du Général-de-Gaulle. Créé par Jimmy Collemiche et Mélissa Rodriguez, professionnels expérimentés originaires de Rouen et du Havre, l'établissement propose un univers original inspiré des mangas et du rétro gaming.



Pensé comme un lieu convivial, le salon dispose de deux espaces de travail exclusivement dédié au tatouage, sans activité de piercing, ainsi que d'un coin détente équipé de consoles de jeux vidéo anciennes générations.

Les tatoueurs privilégient un accueil personnalisé sur rendez-vous afin d'échanger avec les clients sur leurs projets (dessins, couleurs, emplacement...). Le salon ne réalise pas de tatouages sur mineurs. En complément, des créations artisanales réalisées par des artistes locaux sont également proposées à la vente.

■ Du mercredi au samedi de 11h à 19h.

Marché de producteurs et artisans

NOUVEAU, UN RÔTISSEUR SUR LE MARCHÉ DU SAMEDI !

Gourmands, chaleureux et qualitatifs, les marchés de Routot sont des rendez-vous incontournables pour les amateurs de bons produits ! Cette vitalité se traduit par l'existence de deux rendez-vous hebdomadaires sur la place de la mairie et sous la halle en plein cœur du bourg commerçant.

Le mercredi matin

Ce grand marché alimentaire regroupe un primeur, un poissonnier, un charcutier, un boucher..., mais aussi des étals de vêtements, fleurs, produits régionaux et artisans en tout genre. Le poissonnier, présent également le samedi, est désormais installé en milieu de semaine.

Le samedi matin

Vous trouverez sur ce marché alimentaire, des producteurs locaux et régionaux (primeur, poissonnier, crèmerie...) mais aussi une rôtisserie, "Le Poulet Doré", qui propose des poulets rôtis et des préparations gourmandes, apportant une offre de restauration très appréciée.

■ L'emplacement est gratuit pour les producteurs et exposants.

■ Si vous souhaitez exposer sur le marché de Routot : 02.32.57.31.25 (10h à 12h du lundi au vendredi) mairie.routot@wanadoo.fr

Services automobiles

TIMOTHY LAUNAY

REPREND LE GARAGE RENAULT



Depuis le 2 février 2026, le garage Renault de Routot a un nouveau dirigeant. À 34 ans, Timothy Launay reprend l'établissement après le départ en retraite de Patrick Lecoq, tout en maintenant l'activité et l'équipe en place.

Le garage Renault de Routot connaît une nouvelle étape de son histoire. C'est désormais, Timothy Launay qui gère l'établissement, à la suite du départ en retraite de Patrick Lecoq. Son associé, Joël Jounot, n'ayant pas souhaité poursuivre seul l'activité.

Originaire de La Trinité-de-Thouberville, Timothy Launay exerçait déjà dans le secteur automobile. Souhaitant développer son activité, il a saisi l'opportunité offerte par la mise en vente du garage routotois pour venir s'installer à Routot.

Le nouveau gérant a fait le choix de conserver l'ensemble du personnel déjà en place, avec la secrétaire et le mécanicien du garage, auxquels s'ajoutent son apprenti et un mécanicien qu'il employait auparavant. "J'ai souhaité assurer une continuité pour les clients comme pour l'équipe", explique-t-il.

■ Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.

■ Agréé Renault et Dacia, l'établissement assure également l'entretien et la réparation de véhicules toutes marques.



Solidarité

LE BANQUET DES ANCIENS

SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ

Le dimanche 12 avril 2026, le CCAS de Routot a réuni 130 convives à l'occasion du traditionnel Banquet des Aînés, présidé pour la première fois par le nouveau maire, Gilles Gréaume, dans une ambiance chaleureuse et festive.



Les aînés ont pu rencontrer la nouvelle équipe municipale et les membres du CCAS, en présence de Kévin Mauvieux, député, et des conseillers départementaux Marie Tamarelle-Verhaeghe et Sylvain Bonenfant.

Le repas, préparé par Freddy Fournier avec la participation des commerçants routotois, s'est déroulé dans une ambiance conviviale sur le thème de la chanson. Le karaoké a d'ailleurs rythmé l'après-midi dans la bonne humeur, amusant notamment notre doyen Claude Lecomte, 92 ans, et notre doyenne Mathilde Dantant, tout juste centenaire.

MATHILDE DANTAN FÊTE SES 100 ANS !



Notre doyenne, Mathilde Dantant, a fêté ses 100 ans le 20 mars dernier, entourée de sa famille et de ses proches. Marie-Jean Douyere a également souhaité lui rendre hommage lors de sa dernière journée en tant que maire, faisant de ce moment un anniversaire aussi émouvant que symbolique.

Installée à Routot depuis 1976, Mathilde Dantant a été coiffeuse pendant 25 ans avant de tenir un café avec son époux durant 14 ans. Très attachée à la commune, elle reste aujourd'hui encore active, passionnée de jardinage et attentive à la vie locale. Sa vitalité et sa bonne humeur en font une figure appréciée de tous.

Communauté de Brigade de Routot-Bourgtheroulde



LE MAJOR FRÉDÉRIC MAILLARD PREND SA RETRAITE

Le major Frédéric Maillard, qui commande la communauté de brigade de gendarmerie de Routot-Bourgtheroulde prendra sa retraite le 1^{er} juillet 2026.

Originaire d'Abbeville, le Major Maillard a débuté sa carrière en 1990 et est arrivé à Routot en juillet 2016. Durant ces années, il a encadré plus d'une vingtaine de gendarmes, accompagné la mise en place de caméras de surveillance, suivi la communication via le panneau Pocket et participé à l'inauguration de la nouvelle gendarmerie. Son adjoint, le Major Pascal Quéré, lui succédera, secondé par la nouvelle adjointe, la Major Barbara Neuville, qui arrivera le 1^{er} août 2026.

LES BRÈVES ASSOCIATIVES

■ Célébration du 8 mai

Le 8 mai 1945, la France fêtait la victoire des Alliés sur l'Allemagne après 6 années de guerre. 81 ans après, De nombreux Routotois ont entouré l'association des anciens combattants pour rendre hommage à tous ceux morts pour la France.

Après un défilé en fin de matinée, les élus, corps constitués et habitants se sont retrouvés sur la place de la liberté autour des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, des JPS de Routot et des représentants de la gendarmerie pour commémorer la victoire des alliés. Les écoliers de Routot et leurs enseignants étaient également présents et ont entonné la Marseillaise sur la musique de la fanfare de Routot, présente à chaque commémoration.



■ Maxime VASSE, Nouveau Président du Comité des Fêtes



Maxime Vasse prend la tête de l'association et poursuivra la dynamique des nombreuses animations locales : fête de la Saint-Jean-Baptiste, salons de peinture, foires à tout, bourses aux jouets, salon de vente à domicile, ainsi que les festivités du 14 juillet. Le comité des fêtes participe également au marché de Noël et au Téléthon.

Avec cette nouvelle présidence, l'équipe entend bien continuer à faire vivre ces temps forts toujours très appréciés des habitants.

■ Si vous souhaitez rejoindre le comité des fêtes : cdf.routot27@gmail.com 06 17 94 29 27



■ Yann LOLLIER, Nouveau Président du Comité de jumelage

Claude Gence souhaitant se retirer, c'est désormais Yann Lollier qui assure la présidence du Comité de Jumelage et poursuivra les échanges entre les communes françaises de Routot, Bouquetot, Brestot, Étréville, Éturqueraye, Hauville, La Haye-Aubrée, La Haye-de-Routot, Le Landin, Rougemontiers et la ville allemande de Wangen.

■ Si vous souhaitez rejoindre le comité de jumelage : 06 62 47 49 57 / ylollier@gmail.com

Avec les **BEAUX JOURS**
Restons attentifs
au bien vivre ensemble !

Avec l'arrivée des beaux jours, chacun profite davantage de l'extérieur : entretien des jardins, travaux, bricolage ou moments de détente en plein air rythment la vie quotidienne. Cette période peut toutefois entraîner certaines nuisances ou désagréments pour le voisinage. Afin de préserver la qualité de vie de tous, la municipalité rappelle quelques règles essentielles concernant le bruit, l'entretien des espaces privés et publics, les périodes de sécheresse ainsi que l'interdiction du brûlage des déchets verts. On fait le point sur ces bons gestes essentiels au bien vivre ensemble...

BRUIT

Arrêté Préfectoral n° DTARS-SE/n°19-14 du 25 septembre 2014 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de l'Eure

TYPE DE NUISANCES	RÉGLEMENTATION
 ■ Activités bruyantes, telles que la rénovation, bricolage et jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression,... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.	AUTORISÉ ■ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h ■ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ■ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
 ■ Aboiements répétés et intempestifs.	INTERDIT DE JOUR COMME DE NUIT SOLUTIONS : ■ Conditions de détention adéquate ■ Dispositifs de dissuasion (collier électronique) ■ Dressage
 ■ Réparations ou réglages de moteur.	INTERDIT À L'EXCEPTION : ■ d'interventions de courtes durées permettant la remise en état d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite.
 ■ Bruits nocturnes.	INTERDIT À L'EXCEPTION : ■ de la fête de la musique, du 14 juillet, ■ de Noël et du nouvel an ■ et jusqu'à maximum 105 db.

ATTENTION, LES PROFESSIONNELS NE SONT PAS CONCERNÉS PAR CETTE RÉGLEMENTATION ET DISPOSENT DE PLAGES HORAIRES PLUS ÉTENDUES.

ENTRETIEN ET PROPRETÉ

Arrêté municipal

ENTRETIEN DES ACCOTEMENTS ET PIEDS DE TALUS	ENTRETIEN DES HAIES	ENTRETIEN DES TROTTOIRS, CANIVEAUX ET AVALOIRS
■ Entre les passages annuels de la CCPAVR, entretenir devant sa propriété pour plus de visibilité	■ Ne pas empiéter la voirie. ■ Tailler à l'aplomb du domaine public	■ Incombe aux riverains directs de la voie publique

BRÛLAGE

Arrêté préfectoral n° D3 SIDPC 20-144 du 16 novembre 2020 relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts et aux autres usages du feu et au débroussaillage

TYPE DE DÉCHETS VERTS	PARTICULIERS	AGRICULTEURS
■ Déchets verts issus de la tonte de gazon, de la taille de haies et d'arbustes, des opérations d'élagage, d'abattage, de débroussaillage, du ramassage des feuilles et aiguilles mortes...	INTERDIT SOLUTIONS : ■ Déchetterie ■ Compostage ■ Broyage	
■ Cultures en place, résidus de paille, résidus des cultures d'oléagineux, de protéagineux et de céréales.		INTERDIT Sauf autorisation* SOLUTIONS : ■ Valorisation agronomique ■ Compostage
■ Déchets liés aux activités agricoles (entretien des haies et vergers).		INTERDIT DU 16 JUIN AU 14 SEPTEMBRE Sauf autorisation* AUTORISÉ DU 15 SEPTEMBRE AU 15 JUIN
Plantes invasives (rampante, ambroisie, jussie...), végétaux malades ou arbres infestés pour éviter toute propagation.	INTERDIT DU 16 JUIN AU 14 SEPTEMBRE Sauf autorisation* et prescription des autorités sanitaires AUTORISÉ DU 15 SEPTEMBRE AU 15 JUIN	

*Sauf autorisation délivrée après étude d'une demande individuelle et motivée, présentée aux services de l'État pour des raisons agronomiques, phytosanitaires, économiques ou climatiques. Les professionnels agriculteurs et forestiers doivent adresser directement leur demande de dérogation motivée au service interministériel de défense et de protection civile de l'Eure : pref-sidpc27@eure.gouv.fr.

TOUTE INFRACTION EST PASSIBLE D'UNE AMENDE DE 450 €.

SÉCHERESSE

Arrêté n° DDTM/SEBF-2023-216 du 14 juin 2023 prescrivant les mesures de surveillance renforcée, de limitations ou d'interdictions des usages de l'eau sur les zones d'alerte sécheresse du département de l'Eure.

Les mesures de sensibilisation, de surveillance et de limitation des usages de l'eau sont établis selon le franchissement des seuils de vigilance, d'alerte, d'alerte renforcée et de crise. Le cas échéant, un avis public, faisant connaître le franchissement des seuils et l'arrêté s'y rapportant, est publié par les services de la Préfecture de l'Eure. L'information est relayée sur le site internet de Routot, CentoAccess et le panneau lumineux.

USAGES	VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCÉE	CRISE
■ Arrosage des jardins potagers	Sensibilisation du grand public aux règles de bon usage d'économie d'eau	INTERDIT ENTRE 11H ET 18H	INTERDIT ENTRE 9H ET 20H	
■ Arrosage des pelouses et des ornements floraux		INTERDIT ENTRE 11H ET 18H	INTERDIT Sauf les arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans (permis de 20h à 9h).	
■ Remplissage et vidange de piscines (de plus d'1 m³)		INTERDIT Sauf remise à niveau et premier remplissage si le chantier a débuté avant les premières restrictions.		INTERDIT
■ Lavage de véhicules en station		AUTORISÉ Sur pistes équipées de haute-pression ou équipées de système de recyclage ou portique programmé ECO.		INTERDIT
■ Lavage de véhicules chez les particuliers		INTERDIT À titre privé à domicile.		
■ Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées		INTERDIT Sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel.		INTERDIT Sauf impératif sanitaire ou de sécurité.
■ Alimentation des fontaines d'ornement en circuit ouvert		INTERDIT Sauf impossibilité technique		

ZOOM

sur les

ACTIONS VERTES

Routot relaie les consignes de tri et vous encourage à adopter des gestes écoresponsables : tri sélectif, compostage, économies d'eau, réduction des déchets... Chacun peut ainsi contribuer à la préservation de l'environnement au quotidien, à l'instar de l'APE qui a organisé une collecte de papiers à l'école du 19 au 25 mars et a récolté plus de 17 tonnes, un record ! Une collecte qui a permis d'obtenir subvention Précoval de 1275 €.

LE TRI SELECTIF, UN GESTE SIMPLE ET ESSENTIEL

Le tri des déchets est un geste du quotidien qui contribue directement à la protection de l'environnement et à la valorisation des matières recyclables. Afin de faciliter les bons réflexes, voici un petit rappel des consignes de tri.

Bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal, tetrabrik... dans le bac jaune



Tous les papiers et cartonnettes en point d'apport volontaire



Pots, bocaux et bouteilles en verre en point d'apport volontaire



Le ramassage des déchets ménagers et du tri sélectif se fait le lundi matin, une semaine sur deux. Merci de sortir vos poubelles et bacs jaunes uniquement la veille de la collecte et de les rentrer le soir même.

LA TARIFICATION INCITATIVE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

La collectivité met en place une tarification incitative pour le service de gestion des ordures ménagères (OM). Ce dispositif vise à encourager la réduction des déchets et à améliorer les pratiques de tri, tout en garantissant le financement du service public.

UNE TAXE COMPOSÉE DE DEUX PARTS

- Une part fixe, calculée sur la base de la taxe foncière. Elle permet de financer les services indispensables au fonctionnement de la gestion des déchets : la collecte des ordures ménagères, l'accès et le fonctionnement des déchetteries, ainsi que le traitement des déchets.
- Une part variable, qui concerne uniquement l'utilisation du bac d'ordures ménagères.

La part variable dépend de deux critères :

- Le nombre de sorties de votre bac d'OM,
- La taille du bac mis à disposition.

Plus le bac est sorti fréquemment, et plus son volume est important, plus la part variable peut augmenter. Ce système vise à encourager une gestion plus responsable des déchets au quotidien.

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Pour maîtriser le montant de cette part variable et éviter une facturation plus élevée, il est recommandé de ne sortir son bac que lorsqu'il est réellement plein. Ce geste simple permet de réduire le nombre de collectes et d'adopter une consommation plus raisonnée des services.

ESTIMER SA FACTURE

Afin d'anticiper l'impact de ce dispositif, il est possible d'estimer sa TEOMi grâce au simulateur en ligne disponible sur le site de la CCPAVR.

UN DISPOSITIF AU SERVICE DE TOUS

Au-delà de l'aspect financier, la tarification incitative a un objectif collectif : réduire la production de déchets, améliorer le tri et limiter l'impact environnemental. Chacun, à son niveau, contribue ainsi à un territoire plus propre et plus durable.

PENSEZ AU TRI SÉLECTIF ET AU COMPOST, VOTRE BAC D'OM S'EN TROUVERA FORTEMENT ALLÉGÉ !

LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES À ROUTOT

Pour faciliter le tri au plus près de chez vous, cinq points d'apports volontaires sont disponibles sur la commune. Vous pouvez y déposer vos déchets recyclables, mais il est important de respecter ces équipements : ils ne constituent pas des déchetteries et doivent être utilisés conformément à leur destination.

- **Collège** : Biodéchets, verre, cartons, tri sélectif, papier / cartonnettes
- **HLM Collignon** : Biodéchets, verre, tri sélectif, papier / cartonnettes
- **Carrefour de la Madone** : Biodéchets
- **Parking de l'école / Médiathèque** : Biodéchets
- **Parking cimetière** : Biodéchets, tri sélectif



VOTRE BIOSEAU EN MAIRIE POUR LE COMPOST



Dans le cadre de la collecte des biodéchets en point d'apport volontaire, vous pouvez récupérer un bioseau ainsi que des sacs biodégradables en mairie. Le principe est simple : le sac est placé dans le bioseau afin d'y déposer les restes alimentaires, puis il est déposé directement dans la trappe de la colonne prévue à cet effet.

Cette organisation permet de valoriser les biodéchets de manière efficace : après collecte, ils sont traités pour produire une pulpe organique, ensuite transformée en biogaz et en amendement pour les sols. Pour ceux qui le souhaitent et sur le même principe, le compostage individuel reste une alternative complémentaire, également encouragée sur le territoire.

UN KIT HYDRO-ÉCONOME POUR RÉDUIRE SA FACTURE D'EAU

Le SERPN et l'Agence de l'Eau ont distribué gratuitement des kits hydro-économiques (mousseurs, sacs pour chasse d'eau) pendant quatre jours, avec également une permanence le samedi matin à Routot.

Au total, 949 kits ont été remis, dont 367 aux foyers routotois.



Un dispositif simple pour réaliser des économies d'eau au quotidien.

VENEZ RÉCUPÉRER VOTRE CENDRIER DE POCHE GRATUIT

Afin de lutter contre les mégots jetés dans la nature, des cendriers de poche Alcome seront distribués gratuitement cet été au secrétariat de mairie ainsi que dans les bars et lieux de restauration de Routot.

Pratiques et faciles à transporter, ils permettent de réduire la pollution liée aux mégots et de contribuer à garder la commune propre.

AGENDA



VENDREDI
5 JUIN À 19H
**SOIRÉE JEUX
DE SOCIÉTÉ**
À LA MÉDIATHÈQUE

DIMANCHE 6 JUIN
À 15H
**BÉNÉDICTION DU
NOUVEAU COQ
DU CLOCHER DE L'ÉGLISE**

DIMANCHE 7 JUIN
FESTIVAL DU LIN AU MUSÉE DU LIN

SAMEDI 13 JUIN
KERMESSE DE L'ÉCOLE

VENDREDI 19, SAMEDI 20 ET DIM. 21 JUIN
FÊTE DE LA SAINT-JEAN



MERCREDI 1ER JUILLET
**CONFÉRENCE
SUR LE DON D'ORGANES**
À LA MAIRIE

MARDI 18 AOÛT
COINCHÉE DU CLUB DES MIMOSAS

LUNDI 13 JUILLET
FEU D'ARTIFICE



SAMEDI 5 SEPTEMBRE
**ACCUEIL
DES NOUVEAUX HABITANTS
ET FORUM DES ASSOCIATIONS**

SAMEDI 10 OCTOBRE
VÉGÉT'HALLE



DIMANCHE 11 OCTOBRE
OCTOBRE ROSE

SAMEDI 14 NOVEMBRE
CÉRÉMONIE SAINTE GENEVIÈVE



Vie sportive GROS SUCCÈS POUR LA ROUT'HARD

Le 24 avril dernier, le Vélo-Club de Routot a organisé la Rout'Hard, une manifestation sportive et conviviale qui a rassemblé plus de 350 participants autour du VTT et de la marche.

Les amateurs de vélo tout-terrain avaient le choix entre trois parcours adaptés à différents niveaux : 25, 35 et 45 kilomètres. Les marcheurs ont quant à eux profité d'un circuit de 9 kilomètres proposé en semi-nocturne, offrant une ambiance originale et appréciée des participants. Tout au long de la soirée, la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous. À l'arrivée, les participants se sont retrouvés autour du traditionnel pot de l'amitié, avant de partager une soupe à l'oignon bien méritée après l'effort.

Grâce à une organisation efficace assurée par les bénévoles du Vélo-Club de Routot, cette 4^{ème} édition de la Rout'Hard a rencontré un beau succès et confirme l'engouement pour les manifestations sportives locales mêlant sport, nature et convivialité.

■ *Club de cyclotourisme est ouvert à toutes personnes voulant pratiquer le vélo sans compétition. Des randonnées cyclotouristiques de 40 à 100 km sont régulièrement organisées, avec plusieurs niveaux de groupe selon l'âge et la forme physique.*

■ *Renseignements : alainleroi.leroi9@gmail.com - 07 68 82 09 61*

L'APPLI CENTOACCESS VOUS RELIE AUX INFOS MUNICIPALES, NE VOUS EN PRIVEZ PAS !

À télécharger gratuitement, l'application CentoAccess est entièrement dédiée à la commune de Routot. Elle permet de suivre en temps réel toute l'actualité municipale, où que vous soyez.

Grâce aux notifications envoyées directement sur votre smartphone, vous êtes informé dès la publication de nouveaux contenus par la commune : alertes météo, arrêtés préfectoraux (canicule, sécheresse, sanitaire...), agenda, informations pratiques sur la vie scolaire, les transports, les associations, l'environnement, etc.

■ *L'application permet également d'accéder en un clic au site internet Routot.fr.*



ETAT-CIVIL

Mariages :

- Sullivan LE LOSTEC et Mélanie LEGENDRE, le 12 juillet 2025
- Guillaume RICHER et Audrey COULON, le 12 juillet 2025
- Valentin GUÉROULT et Léa LOCHET, le 23 août 2025
- Anthony PIRES et Mélissa PINHEIRO, le 6 septembre 2025
- Guillaume CORDIER et Gaëlle COULON, le 13 septembre 2025
- Marion AUREY et Sandra ZAFFRAN, le 13 septembre 2025

Naissances :

- Lynëa DROALIN, le 19 août 2025
- Lûka HÉNOG, le 1er septembre 2025
- Alix MÉCHIN, le 12 septembre 2025
- Nicolas AUDIRAC, le 23 octobre 2025
- Mayana GEVAR, le 2 novembre 2025
- Noah GERVAIS PODEVIN, le 10 nov. 2025
- Nino DELIÉ, le 2 décembre 2025

Décès :

- Irène DOUVENOU, le 5 juillet 2025
- Christian EUDE, le 19 août 2025
- Didier LAUTHE, le 10 octobre 2025
- Michel LE FEVRE, le 23 novembre 2025
- Sylvain DROALIN, le 27 novembre 2025